

**Collège Boréal d'arts appliqués et
de technologie**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers consolidés**

31 mars 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

 705.560.5592
 705.560.8832

Au conseil d'administration du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

www.collinsbarrow.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2016, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons notre audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Sudbury, Ontario
Le 11 juin 2016

Collins Barrow SNT S.R.L.
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers consolidés 31 mars 2016

Bilan consolidé	1-2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-26
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	27-28
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	29
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	30
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants	31
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	32
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	33
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	34

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Bilan consolidé
Au 31 mars 2016

1

	2016				2015	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	13 073 025 \$	1 000 \$	149 010 \$	- \$	211 350 \$	15 611 598 \$
Débiteurs (note 3)	4 156 888	-	-	-	15 271	4 110 502
Frais payés d'avance	404 331	-	-	-	-	714 938
Versement à court terme sur le débiteur à long terme	209 000	-	-	-	-	198 000
	<u>17 843 244</u>	<u>1 000</u>	<u>149 010</u>	<u>-</u>	<u>226 621</u>	<u>20 635 038</u>
Placements (note 4)	-	191 680	-	8 768 727	2 140 301	11 580 798
Immobilisations (note 6)	-	86 678 685	-	-	-	89 384 534
Débiteur à long terme (note 7)	5 246 345	-	-	-	-	5 455 511
Frais reportés - Campus du Nipissing	189 408	-	-	-	-	214 658
	<u>23 278 997 \$</u>	<u>86 871 365 \$</u>	<u>149 010 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>2 366 922 \$</u>	<u>127 270 539 \$</u>

Au nom du conseil

Président du conseil d'administration
Président du Collège
Pour les notes annexées aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Bilan consolidé
Au 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Passif et soldes de fonds						
Passif à court terme						
Crediteurs et frais courus (note 9)	10 256 142 \$	- \$	22 954 \$	- \$	8 500 \$	10 287 596 \$
Versements à court terme sur la dette à long terme	-	341 000	-	-	-	341 000
	<u>10 256 142</u>	<u>341 000</u>	<u>22 954</u>	<u>-</u>	<u>8 500</u>	<u>10 628 596</u>
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 15)	2 378 776	-	-	-	-	2 378 776
Apports reportés (note 10)	3 152 290	-	-	-	-	3 152 290
Depenses des périodes subséquentes	-	60 607 697	-	-	-	60 607 697
Immobilisations	<u>3 152 290</u>	<u>60 607 697</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>63 759 987</u>
Dette à long terme (note 11)	-	10 558 555	-	-	-	10 558 555
Soldes de fonds						
Non grevés d'affectations						
Exploitation	13 114 866	182 223	-	-	4 551	13 301 640
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(2 378 776)	-	-	-	-	(2 378 776)
Indemnités de vacances	<u>(3 244 301)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(3 244 301)</u>
	7 491 789	182 223	-	-	4 551	7 678 563
Investis en immobilisations	-	15 171 433	-	-	-	15 171 433
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	-	-
- fonds de dotation (note 12)	-	1 000	126 056	8 768 727	1 502 029	10 244 745
- autres (note 12)	<u>7 491 789</u>	<u>15 354 656</u>	<u>126 056</u>	<u>-</u>	<u>1 820 186</u>	<u>442 510</u>
	-	-	-	8 768 727	33 561 414	33 458 129
Gains de réévaluation cumulés	-	9 457	-	-	538 236	547 693
	<u>7 491 789</u>	<u>15 364 113</u>	<u>126 056</u>	<u>8 768 727</u>	<u>2 358 422</u>	<u>34 109 107</u>
	23 278 997 \$	86 871 365 \$	149 010 \$	8 768 727 \$	2 366 922 \$	121 435 021 \$
Eventualité (note 13)						
						127 270 539 \$

Au nom du conseil
 Président du conseil d'administration
 Président du Collège
Pour les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
 État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Solde d'ouverture	6 689 488 \$	16 236 807 \$	149 010 \$	8 768 727 \$	1 614 097 \$	32 706 774 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1 194 112	(1 273 962)	(22 954)	-	206 089	751 355
Investis en immobilisations	(66 282)	66 282	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(325 529)	325 529	-	-	-	-
Solde de clôture	7 491 789 \$	15 354 656 \$	126 056 \$	8 768 727 \$	1 820 186 \$	33 458 129 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé des gains de réévaluation
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	<u>Fonds d'exploitation</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds de stabilisation</u>	<u>Fonds de dotation (note 5)</u>	<u>Fonds de bourses</u>	<u>Total</u>
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	-	\$ 17 798	\$ -	\$ -	\$ 1 003 138	\$ 706 085
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements	-	(8 341)	-	-	(248 113)	760 798
Montants reclassés dans l'état consolidé des résultats :						
Gains réalisés sur les placements	-	-	-	-	(216 789)	(445 947)
Gains (pertes) de réévaluation nets (nettes) de l'exercice	-	(8 341)	-	-	(464 902)	314 851
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	-	\$ 9 457	\$ -	\$ -	\$ 538 236	\$ 1 020 936

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
État consolidé des résultats
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation de dotation (note 5)	Fonds de bourses	Total
Revenus (voir annexe 1)						
Subventions	58 983 134 \$	-	-	-	25 733 \$	57 641 092 \$
Droits de scolarité	7 675 206	-	-	-	-	7 179 816
Contrats de formation	860 499	-	-	-	-	1 492 492
Recettes auxiliaires	3 845 344	167 951	-	-	790 133	5 382 369
Amortissement des apports reportés						
- immobilisations	-	3 527 250	-	-	-	3 906 822
	<u>71 364 183</u>	<u>3 695 201</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>815 866</u>	<u>75 602 591</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)						
Enseignement	44 196 611	1 104 229	22 954	-	-	43 289 771
Administration	10 150 431	562 184	-	-	-	11 019 610
Affaires des étudiantes et étudiants	5 209 040	620	-	-	609 777	5 573 158
Ressources matérielles	5 624 422	3 028 017	-	-	-	8 602 680
Supplémentaires	3 335 280	-	-	-	-	4 485 369
Entreprises auxiliaires	1 654 287	274 113	-	-	-	1 880 648
	<u>70 170 071</u>	<u>4 969 163</u>	<u>22 954</u>	<u>-</u>	<u>609 777</u>	<u>74 851 236</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépendances sur les revenus)	<u>1 194 112 \$</u>	<u>(1 273 962) \$</u>	<u>(22 954) \$</u>	<u>-</u>	<u>206 089 \$</u>	<u>751 355 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	Fonds d'exploitation, d'immobilisations, de stabilisation, de dotation et de bourses	
	2016	2015
Encaisse provenant des (absorbée par)		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	103 285 \$	751 355 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(3 527 250)	(3 906 822)
Amortissement des immobilisations	4 618 207	5 042 752
Amortissement des frais reportés	25 250	25 250
Gains réalisés sur la vente d'immobilisations	14 434	-
	<u>1 233 926</u>	<u>1 912 535</u>
Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	(61 657)	366 385
Frais payés d'avance	310 607	(237 166)
Créditeurs et frais courus	(1 562 792)	1 547 027
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(216 570)	(61 000)
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	(1 679 495)	1 641 961
	<u>(1 975 981)</u>	<u>5 169 742</u>
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) des placements	6 847	(331 379)
Diminution du débiteur à long terme	198 166	188 233
	<u>205 013</u>	<u>(143 146)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Achats d'immobilisations		
- bâtiments	(1 028 411)	(647 555)
- matériel	(898 381)	(1 440 441)
- améliorations locatives	-	(15 764)
	<u>(1 926 792)</u>	<u>(2 103 760)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(325 529)	(309 391)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	1 846 076	2 089 652
	<u>1 520 547</u>	<u>1 780 261</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	<u>(2 177 213)</u>	<u>4 703 097</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>15 611 598</u>	<u>10 908 501</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>13 434 385 \$</u>	<u>15 611 598 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de la Formation des Collèges et Universités.

Mission

« Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario. »

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCCSP pour OSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables.

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les revenus et les dépenses du Collège et de la Fondation du Collège Boréal.

Comptabilité par fonds

Le Collège applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'exploitation représente les revenus et les dépenses afférents à la prestation de services et à l'administration.

Le fonds d'immobilisations représente la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins d'investissement en immobilisations. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le fonds de stabilisation représente l'accumulation de la contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1^{er} août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien que le Collège doit verser.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de dotation comprend le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO). Ce fonds présente les actifs afférents aux dons admissibles reçus des particuliers et sociétés et des contributions du gouvernement de l'Ontario.

Le fonds de bourses présente l'actif, le passif, les revenus et les dépenses afférents aux activités de collecte de fonds qui ne sont pas attribuables au fonds de dotation. De plus, les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les dépenses connexes sont présentés dans le fonds de bourses.

Constataion des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les droits de scolarité chevauchant l'exercice financier sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les contrats de formation et les recettes auxiliaires sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont pas comptabilisées mais reconnues comme revenus dans l'année où les dons sont reçus.

Dons en nature

Les dons en nature reçus au cours de l'exercice ne sont pas comptabilisés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Le Collège offre des prestations déterminées au titre des avantages de retraite et postérieurs à l'emploi et des congés rémunérés à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les avantages de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, congés de maladie-droits acquis, congés de maladie-sans droits acquis et congés parentaux. Le Collège a adopté les principes énoncés ci-après relativement à la comptabilisation de ces avantages.

- i) Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi sont établis par calcul actuariel fondé sur les meilleures estimations de la direction relatives à l'évolution des coûts de l'assurance et des soins de santé, les taux de rétablissement des personnes en congé d'invalidité et les taux d'actualisation.
- ii) Les coûts du régime de retraite à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, équivalent aux cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.
- iii) Les coûts des avantages au titre des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis sont déterminés selon l'évaluation actuarielle selon les meilleures estimations de la direction de la progression des salaires, l'utilisation des droits par l'employé et les taux d'actualisation. Les ajustements découlant de la modification des hypothèses actuarielles et/ou expérience sont comptabilisés selon la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés.
- iv) Les coûts des avantages au titre des congés parentaux sont équivalents aux indemnités versées dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage prévues pour la durée du congé parental.
- v) Le taux d'actualisation utilisé pour la détermination du passif ci-dessus est égal au taux d'emprunt interne du Collège.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux NCCSP pour OSBLSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations significatives incluent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et l'amortissement lié et l'estimation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés. Toutes les estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés à l'état consolidé des résultats, le cas échéant, dans l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé des gains de réévaluation.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les débiteurs et le débiteur à long terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction du Collège liés aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur est ajustée pour les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission et la prise en charge de ces instruments.

3. Débiteurs

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes clients, étudiants et autres	2 691 981 \$	3 051 897 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<u>334 509</u>	<u>325 282</u>
	2 357 472	2 726 615
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	1 343 352	980 007
Taxe de vente harmonisée	<u>471 335</u>	<u>403 880</u>
	<u><u>4 172 159</u></u> \$	<u><u>4 110 502</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

4. Placements

	2016		2015	
	Coût	Juste Valeur	Coût	Juste Valeur
Encaisse	496 729 \$	496 729 \$	981 250 \$	981 250 \$
Obligations corporatives	2 988 813	3 008 535	2 428 541	2 479 805
Actions canadiennes	1 999 056	2 045 027	1 596 093	1 802 387
Actions américaines	951 002	1 258 006	801 139	1 191 220
Actions étrangères	779 644	912 892	739 062	1 019 173
Placements alternatifs	<u>332 602</u>	<u>355 415</u>	<u>328 382</u>	<u>364 475</u>
	7 547 846	8 076 604	6 874 467	7 838 310
Obligations gouvernementales canadiennes, taux variant de 1,75 % à 4,88 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2025	<u>3 005 168</u>	<u>3 024 104</u>	<u>3 685 395</u>	<u>3 742 488</u>
	<u>10 553 014 \$</u>	<u>11 100 708 \$</u>	<u>10 559 862 \$</u>	<u>11 580 798 \$</u>

Risque lié aux placements

Le risque lié aux placements provient des variations dans les taux d'intérêts et leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de change découle des fonds d'actions étrangères et américaines détenues par le Collège.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Risque de concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Le Collège a diversifié ses placements. Les placements du Collège comprennent de l'encaisse, des obligations corporatives, des actions canadiennes, des actions américaines, des actions étrangères, des placements alternatifs et des obligations gouvernementales canadiennes. De plus, le Collège utilise les services d'un courtier en placements pour l'aider à gérer ses placements et assurer une diversification de son portefeuille.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

5. Fonds de dotation

	2016				2015
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
Bilan					
Actif					
Placements	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

5. Fonds de dotation (suite)

	2016				2015
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
État des résultats et l'évolution des soldes de fonds					
Revenus	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Dépenses	-	-	-	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-	-
Soldes de fonds au début de l'exercice	<u>5 294 942</u>	<u>593 622</u>	<u>2 880 163</u>	<u>8 768 727</u>	<u>8 768 727</u>
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	<u><u>5 294 942 \$</u></u>	<u><u>593 622 \$</u></u>	<u><u>2 880 163 \$</u></u>	<u><u>8 768 727 \$</u></u>	<u><u>8 768 727 \$</u></u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

5. Fonds de dotation (suite)

	2016				2015
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
État de l'évolution des soldes de fonds utilisables pour l'attribution de bourses					
Solde d'ouverture	1 123 073 \$	64 159 \$	288 786 \$	1 476 018 \$	1 139 724 \$
Revenus de placements, net des dépenses de placements					
Bourses attribuées - Phase I (nombre total 319)	234 448	26 284	127 527	388 259	714 659
(2015 - 330)	(219 105)	-	-	(219 105)	(228 474)
Bourses attribuées - Phase II (nombre total 36)					
(2015 - 37)	-	(24 564)	-	(24 564)	(25 614)
Bourses attribuées - FAEEO (nombre total 173)					
(2015 - 179)	-	-	(119 181)	(119 181)	(124 277)
Solde de clôture	<u>1 138 416 \$</u>	<u>65 879 \$</u>	<u>297 132 \$</u>	<u>1 501 427 \$</u>	<u>1 476 018 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

6. Immobilisations

	<u>2016</u>			<u>2015</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Terrain	5 463 102 \$	- \$	5 463 102 \$	5 463 102 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 388 554	1 019 198	369 356	424 898
Amélioration du terrain	945 027	318 192	626 835	578 136
Améliorations locatives	8 926 630	6 674 255	2 252 375	2 957 577
Bâtiments	98 919 799	24 392 793	74 527 006	75 953 764
Matériel informatique	5 271 482	4 995 997	275 485	333 194
Logiciels	863 950	849 525	14 425	24 635
Matériel de bureau	3 888 676	3 681 766	206 910	260 215
Matériel audiovisuel	1 697 428	1 575 053	122 375	188 719
Matériel d'enseignement	14 209 497	11 388 681	2 820 816	3 200 294
	<u>141 574 145 \$</u>	<u>54 895 460 \$</u>	<u>86 678 685 \$</u>	<u>89 384 534 \$</u>

7. Débiteur à long terme

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Octroi à recevoir du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, en versements annuels de 547 000 \$, incluant intérêt calculé au taux de 5,33 %, échéant en 2032	5 455 345 \$	5 653 511 \$
Versement échéant au cours du prochain exercice	<u>209 000</u>	<u>198 000</u>
	<u>5 246 345 \$</u>	<u>5 455 511 \$</u>

8. Marge de crédit

Le Collège dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$, avec intérêt au taux de base plus 0,5 % sans garantie. Au 31 mars 2016, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

9. Crédoiteurs et frais courus

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	4 398 151 \$	6 738 720 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	2 645 144	1 798 111
Indemnités de vacances	<u>3 244 301</u>	<u>3 313 557</u>
	<u>10 287 596 \$</u>	<u>11 850 388 \$</u>

10. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde d'ouverture	4 831 785 \$	3 189 824 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	4 483 664	5 380 303
Moins : Apports constatés comme revenus de l'exercice	<u>(6 163 159)</u>	<u>(3 738 342)</u>
Solde de clôture	<u>3 152 290 \$</u>	<u>4 831 785 \$</u>

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde d'ouverture	62 288 871 \$	64 106 041 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	1 846 076	2 089 652
Moins : Apports amortis comme revenus de l'exercice	<u>(3 527 250)</u>	<u>(3 906 822)</u>
Solde de clôture	<u>60 607 697 \$</u>	<u>62 288 871 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

11. Dette à long terme

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements mensuels de 44 513 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,13 %, échéant le 30 décembre 2034	6 424 831 \$	6 623 817 \$
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements semi-annuels de 177 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,094 %, échéant le 21 janvier 2036	<u>4 474 724</u>	<u>4 601 267</u>
	10 899 555	11 225 084
Portion échéante au cours du prochain exercice	<u>341 000</u>	<u>324 000</u>
	<u>10 558 555 \$</u>	<u>10 901 084 \$</u>

Les portions échéantes sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivantes :

2017	341 000 \$
2018	359 000
2019	378 000
2020	397 000
2021	418 000
Exercices subséquents	<u>9 006 555</u>
	<u>10 899 555 \$</u>

12. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe

Fonds d'immobilisations

Ce fonds représente des sommes affectées à l'achat d'immobilisations.

Fonds de stabilisation

Ce fonds est maintenu selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

12. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe (suite)

Fonds de dotation

Le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO) représentent des programmes du gouvernement de l'Ontario qui encouragent les particuliers et les sociétés à verser des fonds à l'intention des étudiantes et des étudiants des collèges et universités.

Le gouvernement de l'Ontario a versé un montant égal aux dons admissibles reçus au titre du FFIEEO et du FAEEO.

Ce fonds doit être administré comme un fonds de dotation. Seulement les revenus de placement découlant du fonds de dotation peuvent servir à aider les personnes qui répondent aux conditions d'admission dans un collège ou une université, mais qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des raisons financières.

Fonds de bourses

Ce fonds représente les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les déboursés connexes.

13. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège ne rencontre pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

14. Engagements

Contrats de location

En date du 31 mars 2016, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2017	3 182 000 \$	305 000 \$	3 487 000 \$
2018	2 917 000	5 000	2 922 000
2019	2 709 000	-	2 709 000
2020	1 596 000	-	1 596 000
2021	759 000	-	759 000
	<u>11 163 000 \$</u>	<u>310 000 \$</u>	<u>11 473 000 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Les tableaux suivants présentent les composantes des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés du Collège et les dépenses connexes.

	2016			2015	
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Congés parentaux	Total du passif
Obligations découlant des avantages sociaux futurs des employés cumulés	807 346 \$	1 073 000 \$	213 000 \$	245 430 \$	2 338 776 \$
Valeur de l'actif	(100 000)	-	-	-	(100 000)
Gains actuariels non amortis	26 000	206 000	(92 000)	-	140 000
Passif total	733 346 \$	1 279 000 \$	121 000 \$	245 430 \$	2 378 776 \$
					2 595 346 \$
					(98 000)
					137 000

	2016			2015	
Charges (recouvrements) des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	Avantages postérieurs à l'emploi	Congés de maladie - sans droits acquis	Congés de maladie - droits acquis	Congés parentaux	Charges totales
Charges (recouvrements) au titre des avantages au cours de l'exercice	(1 000) \$	71 000 \$	9 000 \$	(157 570) \$	(78 570) \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	1 000	18 000	4 000	-	23 000
Pertes actuarielles amorties	(2 000)	(23 000)	17 000	-	(8 000)
Charges totales (recouvrements totaux)	(2 000) \$	66 000 \$	30 000 \$	(157 570) \$	(63 570) \$
					108 000 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Les montants ci-dessus excluent les cotisations de prestations de retraite au Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime multi-employeurs, décrit ci-après.

Avantages de retraite

Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie

La majorité des employés du Collège sont membres du Régime de retraite à prestations déterminées des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ce régime est un régime de retraite multi-employeurs et en conséquence, les cotisations du Collège sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations déterminées avec les cotisations du Collège passées en charges dans l'exercice qu'elles sont dues. Aucune obligation non capitalisée ne sera payée directement par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, le Collège a cotisé 7 175 877 \$ (2015 - 6 833 425 \$) au régime. La dépense associée au Régime de retraite est de 3 490 400 \$ et 57 110 \$ à l'accord de compensation enregistré.

L'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée le 1er janvier 2016 avec les autorités de réglementation des régimes de retraite démontre un surplus actuariel de 1 200 000 000 \$.

Avantages postérieurs à l'emploi

Le Collège continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et des soins de santé après leur retraite. Le Collège constate la valeur des avantages lorsqu'ils sont acquis par les salariés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses significatives utilisées pour les évaluations actuarielles sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation

La valeur actualisée au 31 mars 2016 des avantages futurs a été déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation de 1,70 % (2015 - 1,60 %)

b) Coûts des médicaments

Le coût des médicaments est réputé d'augmenter à un taux de 8,5 % pour 2016 (2015 - 9,0 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2016 (2015 - 4,0 %)

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

c) Hôpital et autres coûts médicaux

Les frais hospitaliers et autres coûts médicaux sont réputés d'augmenter à un taux annuel de 4,0 % en 2016 (2015 - 4,0 %). Les primes d'assurance-maladie sont réputés d'augmenter à 7,15 % par année en 2016 (2015 - 7,5 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2034 pour l'exercice 2016 (2015 - 4,0 %).

d) Soins dentaires

Le coût des soins dentaires est réputé d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2016 (2015 - 4,0 %). Les primes pour soins dentaires sont réputés d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2016 (2015 - 4,0 %).

Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Le Collège est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assure toutes les réclamations faites par ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Un passif au titre des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers consolidés du Collège.

Congés rémunérés

a) Congés de maladie - sans droits acquis

Annuellement, le Collège alloue à certains groupes d'employés un nombre spécifique de jours qui peuvent être utilisés comme congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure. Ces jours ne s'acquièrent pas et sont disponibles immédiatement. Les employés peuvent accumuler annuellement leur attribution inutilisée, jusqu'au maximum alloué selon leur contrat de travail. Les journées cumulées peuvent être utilisées ultérieurement si la durée de la maladie ou la blessure de l'employé dépasse l'attribution de jours de l'exercice courant. Les congés de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont utilisés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

15. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Congés rémunérés (suite)

b) Congés de maladie - droits acquis

Le Collège a provisionné pour des congés de maladie rémunérés - droits acquis au cours de l'exercice. Les employés éligibles, après 10 années de service, peuvent recevoir à la résiliation ou à la retraite un montant équivalent à 50 % de leur crédit cumulé de congés de maladie jusqu'à un maximum de six mois de salaire. Le régime d'accumuler des crédits de congés de maladie n'est pas disponible aux employés embauchés après le 31 mars 1991. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

c) Congés parentaux

Le Collège verse des indemnités dans le cadre du régime de prestations supplémentaires de chômage durant les congés parentaux aux employés admissibles. Pour les deux premières semaines, l'indemnité correspond à 93 % du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé. Pour le reste de la période pendant laquelle l'employée ou l'employé est admissible aux prestations d'assurance-chômage, les indemnités correspondent à la différence entre la somme des prestations hebdomadaires d'assurance-chômage auxquelles elle ou il est admissible et 93 % du taux de rémunération que l'employée ou l'employé recevait le dernier jour de travail avant le début du congé.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis et des congés parentaux, sont les meilleures estimations de l'actuaire des taux prévus pour :

- i) Taux d'actualisation 1,70 % (2015 - 1,60 %)
- ii) Accroissement des salaires académiques 1,8 % en 2016 et 1,5 % par la suite (2015 - 1,5 % en 2015 et 1,75 % par la suite) et accroissement des salaires de soutien 0,5 % en 2016 et 1,5 % par la suite (2015 - 1,0 % en 2015 et 1,5 % par la suite)

16. Revenus de placements

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Intérêts et dividendes	689 688 \$	787 125 \$
Gains réalisés sur les placements	<u>216 789</u>	<u>445 947</u>
	<u><u>906 477</u></u> \$	<u><u>1 233 072</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

17. Instruments financiers

Les opérations d'instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par une entité ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

(a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme est approximativement égale à la juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme est approximativement égale à la valeur comptable parce qu'elle porte des taux d'intérêts comparables à ceux du marché.

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- *Niveau 1* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- *Niveau 2* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix) ;
- *Niveau 3* - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Actifs financiers à leur juste valeur au 31 mars 2016

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Encaisse	13 931 114 \$	- \$	- \$	13 931 114 \$
Placements				
Obligations corporatives	-	3 008 535	-	3 008 535
Actions canadiennes	2 045 027	-	-	2 045 027
Actions américaines	1 258 006	-	-	1 258 006
Actions étrangères	912 892	-	-	912 892
Placements alternatifs	-	355 415	-	355 415
Obligations gouvernementales canadiennes	<u>-</u>	<u>3 024 104</u>	<u>-</u>	<u>3 024 104</u>
Total	<u>18 147 039 \$</u>	<u>6 388 054 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>24 535 093 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

17. Instruments financiers (suite)

(a) Juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que le Collège soit exposé au taux d'intérêt sur ses placements et de sa dette à long terme. Cette exposition au risque pourrait avoir un effet sur ses soldes de fonds pour des périodes futures. Les prêts à terme qui ont des taux fixes n'affectent pas le risque de taux d'intérêt. Le Collège n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2016, une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de la valeur des placements d'environ 263 144 \$; inversement, une diminution de 1% des taux d'intérêt nominaux entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 263 144 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(c) Risque de liquidité

Le Collège a un risque de liquidité dans les crédettes et frais courus de 10 287 596 \$ (2015 - 11 850 388 \$). Le risque de liquidité est le risque que le Collège éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Collège réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés; maintient une marge de crédit suffisante pour payer les crédettes et paye l'intérêt et le capital sur la dette à long terme lorsque ceux-ci deviennent exigibles.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(d) Risque de crédit

Le Collège a un risque de crédit dans les débiteurs de 4 172 159 \$ (2015 - 4 110 502 \$). Le risque de crédit se présente lorsque certains étudiants et autres groupes ne font pas face à leurs obligations. Le Collège réduit son exposition au risque de crédit en limitant le montant de crédit avancé. Le Collège maintient des politiques de crédit et des limites strictes en tenant compte des contreparties.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2016

17. Instruments financiers (suite)

(d) Risque de crédit (suite)

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

(e) Risque de prix

Le Collège est exposé à un risque du prix. Le risque du prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des valeurs mobilières. Le Collège est exposé à ce risque à l'égard de ces placements. Au 31 mars 2016, une hausse de 5 % des indices du marché pertinents entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 172 340 \$; inversement, une diminution de 5% des indices du marché pertinents entraînerait une diminution de la valeur des placements d'environ 172 340 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité. Le Collège mitige ce risque en suivant la politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologies émise par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Les sommes dans le Fonds de dotation par la Fondation du Collège Boréal sont détenues dans les placements décrits à la note 5 des états financiers consolidés. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base annuelle.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

18. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 1 - Analyse des recettes
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Subventions						
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités						
Fonctionnement	8 463 482 \$	-	-	-	-	8 463 482 \$
Projets spéciaux	16 350 347	-	-	-	25 733	16 376 080
Location	1 700 230	-	-	-	-	1 700 230
Besoins spéciaux	373 743	-	-	-	-	373 743
Services en français	11 476 575	-	-	-	-	11 476 575
Programme des services d'emploi	10 998 667	-	-	-	-	10 998 667
Programme de formation de base	1 716 244	-	-	-	-	1 716 244
Programme services d'emploi été	771 786	-	-	-	-	771 786
Subvention tenant lieu d'impôt	82 800	-	-	-	-	82 800
Ministères provinciaux	2 400 805	-	-	-	-	2 400 805
Ministères fédéraux	4 628 455	-	-	-	-	4 628 455
Gouvernement municipal	20 000	-	-	-	-	20 000
	<u>58 983 134</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>25 733</u>	<u>59 008 867</u>
						<u>49 643</u>
						<u>57 641 092</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 1 - Analyse des recettes
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	<u>Fonds d'exploitation</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds de stabilisation</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>Fonds de bourses</u>	<u>Total</u>
Droits de scolarité						
Étudiants - temps plein	4 319 463	-	-	-	-	4 319 463
- temps partiel	2 250 334	-	-	-	-	2 250 334
Autres frais auxiliaires	<u>1 105 409</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 105 409</u>
	<u>7 675 206</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 675 206</u>
Contrats de formation	<u>860 499</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>860 499</u>
Recettes auxiliaires						
Résidence	715 590	-	-	-	-	715 590
Stationnement	211 881	-	-	-	-	211 881
Dons	29 619	160 354	-	-	357 334	547 307
Produits de cours	121 352	-	-	-	-	121 352
Placements (note 16)	470 707	7 597	-	-	428 173	906 477
Location de locaux	619 293	-	-	-	-	619 293
Autres	<u>1 676 902</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 626</u>	<u>1 681 528</u>
	<u>3 845 344</u>	<u>167 951</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>790 133</u>	<u>4 803 428</u>
Amortissement des apports reportés - immobilisations	<u>-</u>	<u>3 527 250</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 527 250</u>
	<u>71 364 183 \$</u>	<u>3 695 201 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>815 866 \$</u>	<u>75 875 250 \$</u>
						<u>75 602 591 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	15 247 743 \$	-	-	-	-	15 247 743 \$
- personnel administratif	5 060 252	-	-	-	-	5 060 252
- personnel de soutien	8 519 636	-	22 954	-	-	8 542 590
Avantages sociaux	5 804 063	-	-	-	-	5 804 063
Fournitures d'enseignement	818 167	-	-	-	-	818 167
Stages	26 405	-	-	-	-	26 405
Cotisations et abonnements	84 923	-	-	-	-	84 923
Perfectionnement professionnel	58 781	-	-	-	-	58 781
Frais de voyage	344 686	-	-	-	-	344 686
Affaires publiques	372 703	-	-	-	-	372 703
Entretien d'équipement	100 561	-	-	-	-	100 561
Télécommunications	466 847	-	-	-	-	466 847
Fournitures de bureau	516 098	-	-	-	-	516 098
Services contractuels	2 905 557	-	-	-	-	2 905 557
Services contractuels - enseignement	1 507 613	-	-	-	-	1 507 613
Location d'équipement	313 979	-	-	-	-	313 979
Loyer	1 789 498	-	-	-	-	1 789 498
Coût des marchandises vendues	259 099	-	-	-	-	259 099
Amortissement des immobilisations	-	1 104 229	-	-	-	1 104 229
	44 196 611 \$	1 104 229 \$	22 954 \$	-	-	45 323 794 \$
						43 289 771 \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	2 693 891 \$	-	-	-	-	2 693 891 \$
- personnel de soutien	2 456 534	-	-	-	-	2 456 534
Avantages sociaux	1 013 768	-	-	-	-	1 013 768
Cotisations et abonnements	89 127	-	-	-	-	89 127
Frais d'embauche	69 188	-	-	-	-	69 188
Perfectionnement professionnel	140 289	-	-	-	-	140 289
Frais de voyage	336 712	-	-	-	-	336 712
Affaires publiques	819 326	-	-	-	-	819 326
Entretien d'équipement	484 009	-	-	-	-	484 009
Télécommunications	196 863	-	-	-	-	196 863
Fournitures de bureau	218 697	-	-	-	-	218 697
Frais d'automobile	38 745	-	-	-	-	38 745
Frais d'audit	111 890	-	-	-	-	111 890
Frais professionnels	176 364	-	-	-	-	176 364
Services contractuels	844 421	350 336	-	-	-	1 194 757
Intérêts et frais bancaires	84 435	-	-	-	-	84 435
Location d'équipement	308 650	-	-	-	-	308 650
Mauvaises créances	67 522	-	-	-	-	67 522
Amortissement des immobilisations	-	211 848	-	-	-	211 848
	<u>10 150 431 \$</u>	<u>562 184 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>10 712 615 \$</u>
						<u>11 019 610 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015	
	<u>Fonds d'exploitation</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds de stabilisation</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>Fonds de bourses</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Salaires - personnel scolaire	644 097 \$	-	-	-	-	644 097 \$	559 014 \$
- personnel administratif	914 794	-	-	-	-	914 794	810 488
- personnel de soutien	1 873 787	-	-	-	-	1 873 787	1 702 026
Avantages sociaux	823 973	-	-	-	-	823 973	734 737
Fournitures d'enseignement	82 749	-	-	-	-	82 749	76 734
Cotisations et abonnements	3 476	-	-	-	-	3 476	6 464
Frais de voyage	16 185	-	-	-	-	16 185	21 295
Affaires publiques	22 678	-	-	-	-	22 678	19 230
Télécommunications	3 942	-	-	-	-	3 942	4 335
Fournitures de bureau	70 248	-	-	-	-	70 248	49 420
Frais professionnels	-	620	-	-	34 949	35 569	35 438
Services contractuels	111 811	-	-	-	-	111 811	113 488
Bourses	641 300	-	-	-	574 828	1 216 128	1 440 489
	<u>5 209 040 \$</u>	<u>620 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>-</u>	<u>609 777 \$</u>	<u>5 819 437 \$</u>	<u>5 573 158 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	115 936 \$	-	\$	-	-	115 936 \$
- personnel de soutien	271 186	-	-	-	-	271 186
Avantages sociaux	95 759	-	-	-	-	95 759
Fournitures de bureau	43 442	-	-	-	-	43 442
Entretien	638 196	-	-	-	-	638 196
Services de sécurité	311 415	-	-	-	-	311 415
Services de nettoyage	584 403	-	-	-	-	584 403
Services contractuels	114 990	-	-	-	-	114 990
Services publics	1 424 888	-	-	-	-	1 424 888
Loyer	1 505 406	-	-	-	-	1 505 406
Assurances	183 635	-	-	-	-	183 635
Intérêts sur dette à long terme	335 166	-	-	-	-	335 166
Amortissement des immobilisations	-	3 028 017	-	-	-	3 028 017
	<u>5 624 422 \$</u>	<u>3 028 017 \$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>8 652 439 \$</u>
						<u>8 602 680 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
 Renseignements supplémentaires
 Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Allocations et bénéfices des participants	3 172 654 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 327 834 \$
Impôts fonciers	162 626	-	-	-	-	157 535
	<u>3 335 280 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 485 369 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie
Renseignements supplémentaires
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

	2016					2015
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	61 025 \$	-	-	-	-	52 779 \$
- personnel de soutien	144 069	-	-	-	-	152 831
Avantages sociaux	41 379	-	-	-	-	40 294
Fournitures	44 637	-	-	-	-	31 940
Services contractuels	1 009 350	-	-	-	-	933 419
Services publics	124 457	-	-	-	-	127 941
Intérêts sur dette à long terme	229 370	-	-	-	-	235 378
Amortissement des immobilisations	-	274 113	-	-	-	305 866
	<u>1 654 287 \$</u>	<u>274 113 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 880 648 \$</u>